

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 6 mai 2013, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller  
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption du procès-verbal d'avril 2013
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Dérogation mineure 2013-002 Michel Rheault
- 7- PIIA 2013-001 Anne-Claude Hébert Moreau
- 8- Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 2013-003 modifiant le règlement de zonage 2010-012
- 9- Adoption règlement 2013-001A modifiant le règlement 2013-001 concernant une nomination de voies de circulation et un changement de numérotation civique pour le Domaine Ouellet partie annexée à Saint-Élie-de-Caxton
- 10- Officialisation des noms de rues
- 11- Engagement de personnel pour la saison estivale
- 12- Travaux de voirie

- 13- Souffleur à feuilles pour Sentier Botanique
- 14- Travaux de réparation Domaine Samson
- 15- Détecteur quatre gaz pour service incendie
- 16- Entente OBVRLY
- 17- Subvention Ligue de Marelle
- 18- Dépenses pour Jeux d'été
- 19- Subvention Maison des Jeunes et Camp de jour
- 20- Subvention Comité Grandi-Ose
- 21- Remerciement Jean-Paul Diamond Comité de la Famille
- 22- Hommage coordonnatrice de la bibliothèque (Réseau biblio)
- 23- Renouvellement d'adhésion Carrefour Action Municipale
- 24- Affaires nouvelles
- 25- Période de questions
- 26- Période de suggestions
- 27- Clôture de la séance

RÉS. 2013-05-100 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Quatorze personnes assistent à la réunion du conseil. Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Taxe d'essence
- Abat poussière
- Gravier Lac Long
- Abri Tempo : demande d'extensionner la période au 15 mai de chaque année
- Muni-Info : ajout des dates des assemblées de conseil

RÉS. 2013-05-101 PROCÈS-VERBAL

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal d'avril 2013 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

- Monsieur le maire accuse réception d'une correspondance de Lise De L'Isle et Donald Pelletier propriétaires de la Quincaillerie Saint-Mathieu félicitant la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour son implication et pour les moyens déployés afin de mettre notre village sur la mappe. Un article à ce sujet est paru dans le Journal Les Affaires édition du 20 avril 2013.

RÉS. 2013-05-102 CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 27 087.54 \$

5839	ASSOCIATION DES POMPIERS	SUBVENTION GILETS	100.00 \$
5840	ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC PLAISANT	AUTRES SUBVENTIONS	2 226.74 \$
5841	ASSOCIATIONS DES USAGERS LAC DU BARRAGE	AUTRES SUBVENTIONS	671.66 \$
5842	CHAMBRE DE COMMERCE	ADHÉSION CHAMBRE DE COMMERCE	220.85 \$
5843	CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE	AUTRES SUBVENTIONS	200.00 \$
5844	ANNE-CLAUDE HÉBERT MOREAU	FORMATION ET CONGRÈS	1 000.00 \$
5845	HYDRO-QUEBEC	NOUVELLES LUMIÈRES	331.12 \$
5846	HEROLE	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	600.00 \$
5847	MINISTRE DES FINANCES	POLICE	71 647.00 \$
5848	MINISTRE DES FINANCES	POLICE	71 647.00 \$
5849	ALARMS MAURICIENNES	ENTRETIEN STATION POMPAGE, PIÈCES ET ACCESSOIRES SAMSON/MARCHAND	317.33 \$
5850	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS	34.48 \$
5851	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	FOURNITURES DE BUREAU	100.75 \$
5852	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	189.71 \$

5853	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	355.14 \$
5854	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN CAMION, ÉQUIPEMENT TRACTEUR, TRACTEUR BALADE, ACHAT OUTILS	600.07 \$
5855	CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	40.24 \$
5856	CENTRE ÉQUITACTION	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	300.00 \$
5857	CHAMBRE DE COM. MRC MASKINONGE	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	1 400.00 \$
5858	CHEM ACTION INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	1 675.19 \$
5859	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	431.16 \$
5860	COMITE GRANDI-OSE	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	1 500.00 \$
5861	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT DE VIDANGES	7 629.75 \$
5862	C.R.S.B.P.C.Q.L.M.	SEMAINE CULTURELLE BIBLIO	20.00 \$
5863	JACQUES DEFOY	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5864	DESCHESNES, MAILHOT	COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	4 599.00 \$
5865	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	ALIMENTS	20.25 \$
5866	DUHAIME & FILS INC.	AMÉNAGEMENT BUREAU D'ACCUEIL	25.87 \$
5867	ANNULÉ		
5868	EMCO CORPORATION	JARDIN BOTANIQUE, RÉPARATION BÂTISSE PATINOIRE, ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAU	27.26 \$
5869	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	362.44 \$
5870	ENVIRONNEMENT M C M INC.	FORMATION AQUEDUC	1 000.28 \$
5871	EXCELTECH (9134-1073 QUEBEC INC)	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	878.99 \$
5872	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	72.43 \$
5873	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	18.00 \$
5874	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	1 250.93 \$
5875	CLAUDE GAUTHIER	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	600.00 \$
5876	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5877	GRENIER YVON	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5878	GROUPE CLR	CELLULAIRES VOIRIE, AQUEDUC PRINCIPALE, SAMSON/MARCHAND, SYSTÈME DE COMMUNICATION	513.72 \$
5879	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	142.05 \$
5880	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	CONGRÈS INSPECTEUR, FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL, FORMATION COLLOQUE 17 ET 18 AVRIL	104.85 \$
5881	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	FOURNITURES DE BUREAU	360.30 \$
5882	JOHN MEUNIER INC	PRODUITS CHIMIQUES	241.07 \$
5883	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION DE MACHINERIE	114.98 \$
5884	LOCATION CDA INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ACHAT OUTILS	315.08 \$
5885	LAFRENIERE GRENIER LOUISE	AMÉNAGEMENT BUREAU D'ACCUEIL	153.98 \$
5886	MAISON DES JEUNES AU COEUR	SUBVENTION MAISON DES JEUNES, SUBVENTION CAMP DE JOUR	2 250.00 \$
5887	LIGUE DE MARELLE DE SAINT-ELIE	AUTRES SUBVENTIONS	300.00 \$

5888	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	CONTRAT DE DÉNEIGEMENT CHEMINS	96 373.58 \$
5889	ANNULÉ		
5890	MAURICE HOULE & FILS LTEE	AMÉNAGEMENT B.A.T., ENTRETIEN CASERNE, ÉQUIPEMENT TRACTEUR, ACHAT OUTILS, MAISONS FLEURIES, PIÈCES ET ACCESSOIRES	739.94 \$
5891	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ENTRETIEN CAMION	1 457.58 \$
5892	MAISON FAMILIALE RURALE	AUTRES SUBVENTIONS	100.00 \$
5893	FRANCOEUR MICHELINE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5894	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION /20.69 \$ TONNE, ASSURANCES POMPIERS	4 764.55 \$
5895	MUNICIPALITE DE SAINT-PAULIN	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	483.20 \$
5896	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES	ORGANISME DU BASSIN VERSANT	10 000.00 \$
5897	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	ESSENCE ET HUILE DIESEL, HUILE À CHAUFFAGE CASERNE, GARAGE	2 585.02 \$
5898	PG SOLUTIONS INC.	ENT. LOGICIEL PERMIS ET CARTE, LOGICIEL CARTE (URBANISME)	1 939.63 \$
5899	JULIE PLANTE ENR.	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	10.00 \$
5900	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	771.49 \$
5901	LES PUBLICATIONS DU QUEBEC	FOURNITURES DE BUREAU	42.61 \$
5902	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	55.19 \$
5903	R.L.DISTRIBUTEUR ENR.	ARTICLES DE NETTOYAGE	295.63 \$
5904	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	1 490.09 \$
5905	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	PIÈCES ET ACCESSOIRES, ÉQUIPEMENT, VÊTEMENT DE COMBAT	678.72 \$
5906	SOGETEL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, AQUEDUC PRINCIPALE, SAMSON/MARCHAND	45.88 \$
5907	VITRERIE GRAND-MÈRE	AMÉNAGEMENT B.A.T.	230.90 \$
130422	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	2 140.54 \$
130422	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE	8 764.83 \$
130423	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ TERRAIN BALLE	996.99 \$
130424	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, AQUEDUC PRINCIPALE, SAMSON/MARCHAND	93.25 \$
130424	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ B.A.T., COOP-SANTÉ, MAISON DU CITOYEN	2 049.69 \$
130425	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	361.11 \$
130425	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	306.69 \$
130426	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	420.21 \$
130429	REVENU CANADA	DAS FED AVRIL 2013	3 152.24 \$
130430	REVENU QUEBEC	DAS PROV. AVRIL 2013	7 927.43 \$
130506	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 704.66 \$
130507	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	207.15 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	326 898.47 \$
		GRAND TOTAL	353 986.01 \$

RÉS. 2013-05-103 COMPTES

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 279 459.84 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

DÉROGATION MINEURE 2013-002 MICHEL RHEULT

La dérogation est reportée à une prochaine séance.

RÉS. 2013-05-104 PIIA 2013-001 ANNE-CLAUDE HÉBERT MOREAU ET  
ALAIN LAFRANCE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le PIIA de madame Anne-Claude Hébert Moreau et monsieur Alain Lafrance pour la rénovation de la galerie avant du 2401, avenue Principale.

Adoptée

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-003  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012

Article 1. Titre et numéro du règlement

Ce règlement est intitulé «Premier projet de Règlement modifiant le règlement de zonage 2010-012» et il porte le numéro 2013-003.

Article 2. Objet

Ce règlement a pour objet de modifier la définition de talus à forte pente, article 19.1 de règlement de zonage.

Article 3. Article 19.1

L'article 19.1 du règlement de zonage 2010-012 sera modifié de la façon suivante :

## 19.1 Détermination des zones à risque de glissement de terrain

Les zones à risque de glissement de terrain sont illustrées sur la carte intitulée «Zones à risque de glissement de terrain». Aux fins d'interprétation du présent règlement, les zones à risques de glissement de terrain sont déterminées comme suit :

Type de zone	Pente du talus
Risque élevé (talus à pente forte)	Égale ou supérieure à 20° (36,4 %)
Risque élevé (talus à pente modérée)	Égale ou supérieure à 14° (24,9 %), mais inférieure à 20° (36,4 %)
Risque moyen (talus à pente forte)	Égale ou supérieure à 20° (36,4 %)
Risque moyen (talus à pente modérée)	Égale ou supérieure à 14° (24,9 %), mais inférieure à 20° (36,4 %)
Talus à forte pente <b>composé de dépôts meubles</b> (non identifiés sur la cartographie)	Égale ou supérieure à 20° (36,4 %)

Les zones à risque élevé ou moyen ainsi que les talus à pente forte comprennent le talus et une bande de protection au sommet et à la base du talus dont la largeur varie en fonction des interventions projetées.

Les zones à risque faible comprennent les superficies de terrain délimitées sur la cartographie, incluant les zones à risque moyen qui sont adjacent au sommet du talus.

Un talus correspond à un terrain en pente, d'une hauteur de 5 mètres ou plus, contenant des segments de pente dont l'inclinaison est de 14° (24,9 %) ou plus.

Le sommet et la base du talus sont localisés à l'emplacement précis où l'inclinaison de la pente décroît sous la limite de 8° (14 %) et que cette pente inférieure à 8° (14 %) s'étend sur une distance horizontale supérieure à 15 mètres.

La hauteur du talus est définie comme étant la dénivellation verticale entre le sommet et la base du talus.

Pour vérifier la localisation de ces zones sur le terrain, un relevé d'arpentage peut être exigé pour préciser les limites du talus, le sommet et la base du talus et les bandes de protection.

Article 4. Entrée en vigueur

Fait et adopté à Saint-Élie-de-Caxton le 6 mai 2013 à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

---

André Garant, maire

---

Micheline Allard  
Dir. Générale Sec.-trésorière

Avis de motion : 8 avril 2013  
Adoption: 6 mai 2013  
Publication du règlement : 8 mai 2013

RÉS. 2013-05-105 ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE  
RÈGLEMENT 2013-003

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 2013-003 intitulé :

« PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-003  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012 »

Adoptée



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

RÈGLEMENT 2013-001A  
AMENDANT LE RÈGLEMENT 2013-001  
CONCERNANT UNE NOMINATION DE VOIES DE CIRCULATION  
ET UN CHANGEMENT DE NUMÉROTATION CIVIQUE POUR LE DOMAINE  
OUELLET SECTEUR SAINT-BONIFACE SUITE À L'ANNEXION  
DE CELUI-CI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

ATTENDU que des modifications sont devenues nécessaires suite à l'adoption du règlement 2013-001;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné par madame Francine Buisson lors de la séance régulière du 8 avril 2013;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal adopte le règlement 2013-001A et décrète ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1  
TITRE ET OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement porte le numéro 2013-001A et s'intitule :

« RÈGLEMENT 2013-001A  
AMENDANT LE RÈGLEMENT 2013-001 CONCERNANT UNE NOMINATION DE  
VOIES DE CIRCULATION ET UN CHANGEMENT DE NUMÉROTATION CIVIQUE  
POUR LE DOMAINE OUELLET SECTEUR SAINT-BONIFACE  
SUITE À L'ANNEXION DE CELUI-CI À LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON »

Le présent règlement a pour effet de corriger certaines anomalies apparaissant sur le règlement 2013-001.

ARTICLE 2

Les modifications apportées sont les suivantes :

<u>RUE LUCIEN-LAPOLICE DEVIENT RUE LUCIEN</u>		
Numéro de matricule & Propriétaire	Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation Pair
5051-68-9024 Madeleine Fontaine	35, rue Lucien- Lapolic	250, rue Lucien

Numéro de matricule & Propriétaire	Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation Impair
5051-79-2205 Laurent Béland	rue Lucien-Lapolice	251, rue Lucien
5152-01-0557 Pierre Pilon	Rue Lucien-Lapolice	341, rue Lucien
<b><u>RUE HAMEL DEVIENT AVENUE ÉRIC</u></b>		
Numéro de matricule & Propriétaire	Ancienne numérotation	Nouvelle numérotation Pair
5052-91-4753 Manon Beaudoin	Rue Hamel	160, avenue Éric

**ARTICLE 3**  
**DOCUMENT OFFICIEL**

Le document officiel de numérotation civique pour le secteur annexé de la municipalité préparé par Anne-Claude Hébert-Moreau fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 4**

Fait et adopté à Saint-Élie-de-Caxton, à la séance ordinaire du 6 mai 2013.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi, cependant, la nouvelle numérotation sera en vigueur le 13 mai 2013.

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard,  
Dir. Générale sec.-trésorière

Avis de motion : 8 avril 2013  
Adoption : 6 mai 2013  
Publication : 7 mai 2013

RÉS. 2013-05-106 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2013-001A

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 2013-001A intitulé :

« RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-001A  
AMENDANT LE RÈGLEMENT 2013-001  
CONCERNANT UNE NOMINATION DE VOIES DE CIRCULATION  
ET UN CHANGEMENT DE NUMÉROTATION CIVIQUE POUR LE DOMAINE  
OUELLET SECTEUR SAINT-BONIFACE SUITE À L'ANNEXION DE  
CELUI-CI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON»

Adoptée

Madame Buisson profite de l'occasion pour informer le conseil que 43 personnes étaient présentes lors de la soirée d'information concernant la renumérotation civique au Domaine Ouellet (partie annexée de Saint-Boniface). Des félicitations sont adressées aux deux employés présents : madame Anne-Claude Hébert Moreau et monsieur Mario Samson.

RÉS. 2013-05-107 OFFICIALISATION NOM DE RUES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'officialisation des noms de rues suivantes :

Rue David	Avenue Martial
Avenue Eric	Avenue Micheline
Avenue Estelle	Rue Nicole
Avenue Lisette	Avenue Réjeanne
Rue Lucien	

Adoptée

RÉS. 2013-05-108 PERSONNEL POUR LA SAISON ESTIVALE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage les personnes suivantes pour la saison estivale :

Isabelle Desrosiers  
Magali Boisvert  
Denise Paradis  
Diane Duchesneau  
Maxime Clément  
Sandra Gérôme (début 21 mai 2013) pour environ 14 semaines à  
35 hrs/semaine au même salaire que l'an dernier.

Il est à noter que ces deux étudiants (Vincent Lacerte Beaudry et Jordan Villemure) ne pourront se présenter au travail contrairement à ce qui avait été énoncé à la résolution 2013-03-57.

Adoptée

RÉS. 2013-05-109 TRAVAUX PUBLICS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les travaux suivants :

- Pierre au Lac Souris
- Pierre au Lac Long
- Égouttement Avenue de la Rivière
- Achat de rectifieuse Makita
- Entretien tracteur
- Brosse du balai
- Entretien général et récurrent

pour un montant total d'environ 24 500.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-05-110 DÉPENSES SENTIER BOTANIQUE

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les dépenses suivantes pour le sentier botanique :

- Souffleur et Aspirateur à feuilles	250.00 \$
- Paillis et Engrais	1 000.00 \$
- Ouverture officielle du sentier	500.00 \$
Total :	1 750.00 \$

Adoptée

TRAVAUX DE RÉPARATION AU DOMAINE SAMSON

La plaignante sera recontrée afin de régler le problème.

RÉS. 2013-05-111 DÉTECTEUR 4 GAZ SERVICE INCENDIE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'un détecteur Altair 4X noir LEL,02,C0,H2S avec chargeur/tube de calibration au prix de 776.08 \$ incluant les taxes selon la soumission reçue de Services Techniques Incendies Provincial Inc.

Adoptée

RÉS. 2013-05-112 ENTENTE OBVRLY

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la proposition d'entente de l'OBVRLY en date du 10 avril 2013.

Le montant à verser est de 10 000.00 \$ dont 5 000.00 \$ provient de l'Association pour la Protection de l'environnement du Lac Long de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2013-05-113 SUBVENTION LIGUE DE MARELLE

Sur proposition de madame Marlyne Muisse appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une subvention de 300.00 \$ à la Ligue de Marelle Saint-Élie-de-Caxton pour l'organisation de ses activités 2013-2014.

Il est à noter que madame Francine Buisson s'est retirée de toute discussion concernant cette résolution, madame Buisson étant elle-même co-signataire de la demande.

Adoptée

RÉS. 2013-05-114 AUTORISATION DÉPENSES SERVICE DES LOISIRS

Sur proposition de madame Marlyne Muisse appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'officier aux loisirs, monsieur Yvon Garand, à dépenser un montant maximal de 525.00 \$ pour l'organisation des différentes activités de loisirs selon la demande du 17 avril 2013.

Il est à noter que madame Francine Buisson s'est retirée de toute discussion concernant cette résolution, madame Buisson est la conjointe de monsieur Yvon Garand.

Adoptée

RÉS. 2013-05-115 SUBVENTION CAMP DE JOUR ET MAISON DES JEUNES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le 1<sup>er</sup> versement de subvention à la Maison des Jeunes au montant de 1 250.00 \$ et le montant de 1 000.00 \$ pour le Camp de jour Été 2013.

Adoptée

RÉS. 2013-05-116 SUBVENTION COMITÉ GRANDI-OSE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 1 500.00 \$ au Comité Grandi-Ose servant à l'équipement scolaire pour les options données à l'école Villa de la Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2013-05-117 FÉLICITATIONS

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu de féliciter chaleureusement le Comité Grandi-Ose pour ses nombreuses initiatives et son implication constante auprès des jeunes de notre belle école de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2013-05-118 REMERCIEMENTS DÉPUTÉ

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu d'adresser des remerciements à notre député monsieur Jean-Paul Diamond pour le montant de 500.00 \$ accordé au Comité de la Famille pour les activités 2013.

Adoptée

RÉS. 2013-05-119 PERSONNALITÉS DE L'ANNÉE

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu d'adresser des félicitations aux deux personnalités de l'année dans le cadre de la soirée des sommets :

- Madame Nicole Gélinas, présidente d'Aspasie
- Monsieur Jean-Paul Diamond, député de Maskinongé

Adoptée

RÉS. 2013-05-120 RECONNAISSANCE COORDONNATRICE BIBLIOTHÈQUE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 20.00 \$ servant à l'achat du bouquet de fleurs pour l'hommage qui sera rendu à madame Charline Plante pour les dix ans de bénévolat comme coordonnatrice au service de la bibliothèque. Cette reconnaissance sera soulignée le 7 juin prochain avant l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio.

Adoptée

RÉS. 2013-05-121 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité le renouvellement d'adhésion au Carrefour Action Municipale et Famille pour 2013-2014. Le coût est de 40.24 \$ incluant les taxes.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant mentionne que les purges seront fermées d'ici vendredi le 10 mai prochain.

LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

- Madame Lafrenière Grenier mentionne que les touristes ont commencé à venir à Saint-Élie-de-Caxton. Plus de 70 autobus ont déjà réservé pour cet été.

RÉS. 2013-05-122 DÉSIGNATION D'UN ÉLU AU POSTE DE RESPONSABLE  
DES QUESTIONS FAMILIALES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désigne madame Francine Buisson, conseillère municipale, à titre de « responsable des questions familiales (RQF) » incluant le volet spécifique ainé (MADA),

- que madame Buisson assure un lien avec la Communauté sur toutes les questions familiales;
- qu'elle ait la responsabilité du comité de la politique familiale municipale;
- qu'elle assure, au nom du conseil municipal, le bon cheminement du développement et du suivi de la politique familiale,

le tout jusqu'à la fin de son mandat de conseillère municipale.

Adoptée

- Madame Buisson mentionne que la journée de la Famille du 4 mai fut un réel succès.

ROBERT HAMEL

RÉS. 2013-05-123 CHANGEMENT DE PHOTOCOPIEUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre de SBM Dijitec pour la location d'un photocopieur Sharp MX6240N. Le coût de location est de 513.95 \$ plus taxes par mois pour une période de 66 mois. Le coût du contrat de service est de .008 \$ pour les copies en noir et de .07 \$ pour les copies en couleur. Les cartouches d'encre sont incluses.

Le coût de location du photocopieur actuel (MX5001N) est racheté par la compagnie Sharp.

Adoptée

RÉS. 2013-05-124 SCHELLEMENT DE FISSURES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Gestion Pavex Division de Lignes Maska à faire le scellement de fissures sur le chemin des Loisirs pour une longueur d'environ 1700 mètres selon le devis de



l'ingénieur. Le coût avant taxes est de 2.25 \$ par mètre plus 300.00 \$ pour les frais de transport.

Adoptée

- Monsieur Hamel informe le conseil municipal et les citoyens qu'il sera candidat aux élections du 3 novembre prochain. Monsieur le maire mentionne qu'il a fait du bon travail et lui souhaite Bonne Chance pour novembre prochain.

#### MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que le Christ a été rénové sur l'école.
- L'inauguration du Sentier botanique aura lieu le 4 juin prochain. Un hommage aux 37 maires des Saint-Élie-de-Caxton sera fait lors de la cérémonie.

#### MARLYNE MUISE

- Madame Muise mentionne que Mario Samson a été mandaté pour demander des soumissions concernant le Skate-park.

#### RÉS. 2013-05-125 PEINTURE GARAGE DE LA CULTURE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la peinture de la façade du Garage de la Culture et le correctif sur le côté Chemin des Loisirs par l'artiste local Carl Chevéri. Le coût est de 10 000.000 \$ payable de la façon suivante 1/3 du montant avant le début des travaux et le reste une fois le travail terminé.

Adoptée

- Monsieur le maire félicite madame Francine Buisson et son Comité pour l'organisation et le déroulement de la Journée de la Famille du 4 mai dernier.

#### RÉS. 2013-05-126 FÉLICITATIONS

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu de féliciter chaleureusement monsieur et madame Jean-Marc Gauthier de Station Touristique Floribell pour le prix de Bâtitseur reçu lors de la Soirée des Sommets 2013.

Adoptée

- Monsieur le maire remercie monsieur Michel Brodeur pour le remplacement lors de la Soirée des Sommets.
- Une rencontre nationale du Réseau Québécois de revitalisation intégrée (RQRI) aura lieu le 6 juin prochain au Centre Communautaire. Le thème « revitalisation et ruralité » abordera comment des villages et petites villes se donnent un plan d'action pour revitaliser leur milieu.

RÉS. 2013-05-127 MAISON FAMILIALE RURALE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal donne une subvention au montant de 100.00 \$ pour la tenue de leurs activités.

Adoptée

RÉS. 2013-05-128 MAINTENANCE DU CACI

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la proposition de services pour le soutien au développement et à la maintenance du CACI du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014. L'option 1 au coût de 1 000.00 \$ est retenue. Le versement du montant sera fait en février 2014.

Adoptée

RÉS. 2013-05-129 EVALUATION DE LA SALLE DU DOMAINE OUELLET

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Consultant S.B. pour l'évaluation physique de la Salle Communautaire située au 150 rue Roland, Domaine Ouellet, Saint-Élie-de-Caxton.

L'aspect sécurité et normes pour une bâtisse publique incluant l'aspect sanitaire devront être tenues en compte indiquant s'il y a lieu les différents travaux à faire avec un estimé des coûts pour rendre cette bâtisse conforme aux normes établies. Un rapport écrit devra être remis à la municipalité. Le travail devra être terminé au plus tard le 20 juin 2013.

Adoptée

RÉS. 2013-05-130 BARRAGE ROUTIER TÉLÉTHON  
OPÉRATION ENFANT-SOLEIL

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Pierre Deschênes (Remax) à tenir un barrage routier pour le téléthon Opération Enfant Soleil le 2 juin 2013. Les endroits visés sont :

1. Intersection Avenue Principale et Chemin des Loisirs
2. Intersection Rue Saint-Louis et Route des Lacs

Les demandeurs devront informer la Sûreté du Québec et le Ministère des Transports de leur activité.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatorze personnes assistent à la séance du conseil.

Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Camion incendie
- Gravier Lac Long
- Coupe de branches

RÉS. 2013-05-131 LIGNAGE DE RUES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le contremaître des travaux publics à faire faire le lignage de rues et de la piste cyclable par Lignes Maska. Le montant budgété est de 10 000.00 \$ pour les rues et de 5 000.00 \$ pour la piste cyclable.

Adoptée

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant mentionne qu'avec les nouvelles glissières, la municipalité est très bien entretenue et le village est très propre.

RÉS. 2013-05-132 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 22H15.

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard  
Dir. Générale Sec-trésorière

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire